



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires des Vosges

Délégation territoriale de l'Agence
Nationale de cohésion des Territoires (ANCT)



COMMUNIQUE DE PRESSE

Épinal, le 04 octobre 2022

Plateforme inter-services « Place aux Projets »

Yves Séguy, préfet des Vosges, présente la plateforme inter-services nommée « Place aux Projets » ce mardi 4 octobre à 15h30 à la salle des fêtes de Darney.

« Place aux Projets » est un pôle de compétence regroupant, sous l'autorité du préfet, les services, les opérateurs et établissements publics de l'État. Une charte de fonctionnement a été signée par l'ensemble des partenaires en 2021. La plateforme est animée par la Direction départementale des territoires des Vosges.

À qui s'adresse « Place aux projets » ?

Elle s'adresse aux acteurs publics et privés (collectivités ou encore associations et entreprises) qui souhaitent mettre en place un projet d'envergure et pour lequel elles rencontrent des difficultés dans la conception ou la mise en œuvre. Pour y avoir accès, le projet doit toutefois contribuer aux objectifs de développement durable, économique et social du département des Vosges. « Place aux projets » peut intervenir dans une grande diversité de champs de compétence : aménagement, environnement, santé, développement économique, culture, formation, financement, etc.

Les objectifs

L'objectif est d'intervenir le plus tôt possible pour faciliter l'émergence et la mise en œuvre du projet en levant les éventuels freins tout en respectant les différentes réglementations.

Selon la maturité du projet, il sera proposé au porteur de projet :

- de recourir aux ressources d'ingénierie locale ou de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour, par exemple, faire des études de faisabilité ou rédiger un cahier des charges ;
- de faire un cadrage réglementaire pour connaître toutes les procédures ou démarches administratives à engager ;

- rechercher des financements en orientant vers des appels à projets adaptés ou des fonds publics disponibles.

Un état facilitateur, une seule porte d'entrée et un référent pour le projet

Ce sont des projets complexes qui concernent plusieurs services de l'État et/ou partenaires.

Les projets moins complexes sont redirigés vers les services compétents en identifiant un référent qui sera le contact privilégié du porteur de projet. L'objectif est bien de ne laisser aucun projet « au bord de la route ». Une dizaine de projets sont accompagnés chaque année.

Depuis maintenant 2 ans de fonctionnement, **20 projets** ont ou sont encore suivis par « Place aux projets », plusieurs sont en phase de travaux, comme, par exemple, les anciens abattoirs de DARNEY.

DDT des Vosges - 22 à 26 avenue Dutac 88026 EPINAL CEDEX Tél : 03 29 69 12 12 Fax : 03 29 69 13 12
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC : du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30

Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr